

BLOC POT
RAPPORT FINANCIER
AU 31 DÉCEMBRE 2025



SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

BLOC POT
RAPPORT FINANCIER
AU 31 DÉCEMBRE 2025

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 3
--	--------------

RAPPORT FINANCIER

Résultats	4
Actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 9
Renseignements complémentaires	10 - 11
Cadre de référence relatif aux sources et à l'utilisation du financement	12 - 18

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la direction du parti politique
BLOC POT

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de BLOC POT, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'article 113 de la Loi électorale et selon le Bulletin B-1 publié en janvier 2015, nous avons également audité les colonnes annuelles et électorales de la catégorie « Parti » de l'annexe Cadre de référence relatif aux sources et à l'utilisation du financement, ainsi que la colonne « Parti » (exercice courant » du tableau I Revenus, du tableau II Dépenses et du tableau III État de la trésorerie présentés en annexe au rapport financier).

À notre avis, le rapport financier ci-joint donne, dans tout son aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du parti politique au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation du rapport financier, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du parti politique à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité des activités et d'appliquer le principe comptable de continuité des activités, sauf si la direction a l'intention de liquider le parti politique ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du parti politique.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que le rapport financier pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs du rapport financier prennent en se fondant sur celui-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du parti politique;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du parti politique à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans le rapport financier au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le parti politique à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Original signé

Par Pascal Lussier, CPA auditeur

Cowansville, le 21 avril 2026

BLOC POT
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(Audité)

	2025	2024
	\$	\$
PRODUITS		
Appariement du Directeur général des élections du Québec	2 738	3 093
Contributions (annexe 3)	1 095	1 237
Remboursement des frais d'audit	2 062	2 494
Adhésions	215	455
Intérêts	10	13
	6 120	7 292
CHARGES		
Frais d'audit	4 124	4 988
Fournitures de bureau	1 636	1 625
Honoraires professionnels	815	1 416
Activités à caractère politique	603	914
Télécommunications	422	360
Campagne de financement	296	-
Frais de déplacement	228	-
Publicité et promotion	121	-
Frais de représentation	119	-
Intérêts et frais bancaires	106	125
	8 470	9 428
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(2 350)	(2 136)

Les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BLOC POT
ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(Audité)

	2025	2024
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	4 589	6 725
Insuffisance des produits sur les charges	(2 350)	(2 136)
SOLDE À LA FIN	2 239	4 589

Les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BLOC POT
BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(Audit )

	2025	2024
	\$	\$
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	1 193	5 201
D�biteurs (note 3)	3 505	3 313
Frais pay�s d'avance	1 680	-
	6 378	8 514
PASSIF		
COURT TERME		
Cr�diteurs et frais courus	4 139	3 925
ACTIF NET	2 239	4 589
	6 378	8 514

ACCEPT  ET APPROUV  PAR

Original sign 

Repr sentant officiel

Les renseignements compl mentaires font partie int grante des  tats financiers.

BLOC POT
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

(Audité)

	2025	2024
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	(2 350)	(2 136)
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(192)	1 337
Frais payés d'avance	(1 680)	-
Créditeurs et frais courus	214	(3 773)
	(4 008)	(4 572)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	(4 008)	(4 572)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT		
	5 201	9 773
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN		
	1 193	5 201

Les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BLOC POT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2025

(Audité)

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le parti a été autorisé par le Directeur général des élections du Québec en vertu de la Loi électorale, le 18 mars 1998.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Le rapport financier a été dressé selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que les directives du Directeur général des élections. Ce rapport financier ne présente que la situation financière et les résultats des activités du parti. En conséquence, les opérations effectuées par les instances locales et par les agents officiels (autres que les transferts de fonds) ne sont pas incluses dans ce rapport financier annuel.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont comptabilisés à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Ils sont par la suite comptabilisés au coût après amortissement.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Coûts de transactions

Les coûts de transactions relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et sont ajoutés ou soustraits de la valeur comptable des instruments financiers et sont amortis linéairement sur la durée des instruments.

Comptabilisation des produits

Les contributions sont comptabilisées sur la base des encaissements par le parti ou le Directeur général des élections. Les adhésions sont comptabilisées sur la base des encaissements par le parti. Les revenus d'activités à caractère politique sont comptabilisés dans l'exercice où l'activité a lieu. L'allocation du Directeur général des élections et les autres produits sont comptabilisés sur la base d'exercice.

Contributions reçues sous forme de services

Le fonctionnement du parti dépend, en grande partie, du travail de membres bénévoles. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des contributions reçues sous forme de services, le travail de ces bénévoles n'est pas pris en compte dans le rapport financier.

BLOC POT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2025

(Audité)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Utilisation d'estimations

La préparation du rapport financier selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que le représentant officiel utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses. Ces dernières sont réévaluées de façon continue et les changements sont comptabilisés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du parti consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires.

3 - DÉBITEURS

	2025	2024
	\$	\$
Directeur général des élections du Québec :		
Appariement	500	363
Remboursement des frais d'audit	2 000	1 950
Autres	1 000	1 000
Adhésions à recevoir	5	-
	3 505	3 313

4 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque financier

Le parti politique, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques financiers. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de risque du parti au 31 décembre 2025.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le parti est exposé au risque de crédit par ses débiteurs.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le parti est exposé à ce risque principalement en regard de ses créiteurs et frais courus.

5 - CONTRIBUTIONS

Au cours de l'exercice, le parti a reçu des contributions de 18 électeurs pour un montant total de 1 095 \$ (27 électeurs pour 1 237 \$ en 2024).

BLOC POT

CADRE DE RÉFÉRENCE RELATIF AUX SOURCES DE FINANCEMENT ET À L'UTILISATION DU FINANCEMENT

Loi électorale (RLRQ, chapitre E-3.3), article 113, bulletin B-1

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025

SOURCES DE FINANCEMENT					
Entités autorisées		Parti (audité)		Total \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées
Financement du directeur général des élections	Référence à la Loi électorale	Annuel \$	Électoral \$		
Allocations	Section I, ch. II Art. 82, et 82.1	-	-	-	0,0%
Revenus d'appariement		Art. 82.2	2 737,50	-	2 737,50
Remboursement des frais d'audit	Section IV, chap. II, Art. 112	2 062,07		2 062,07	33,7%
Remboursement des dépenses électorales	Tableau I		-	-	0,0%
Montant total du financement du directeur général des élections		4 799,57	-	4 799,57	78,4%
Revenus autonomes	Tableau I	1 319,73		1 319,73	21,6%
Transferts des entités autorisées		-		-	
Montant total du financement du parti		6 119,30	-	6 119,30	100%
Financement total		6 119,30			

UTILISATION DU FINANCEMENT						
Dépenses		Parti (audité)		Total pour les entités autorisées \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées	
		Annuelles \$	Électorales \$			
Administration courante	Tableau II	5 709,83		5 709,83	93,3%	
Confection et diffusion de la publicité		802,21		802,21	13,1%	
Recherche, collecte et analyse de données		-		-	0,0%	
Coordination de l'action politique		1 264,72		1 264,72	20,7%	
Transferts aux entités autorisées		-		-		
Dépenses ayant trait aux élections				-	-	0,0%
Autres dépenses		693,00		693,00	11,3%	
Total des dépenses du parti		8 469,76	-	8 469,76	138,4%	
Dépenses totales		8 469,76				
Excédent (insuffisance) du financement sur les dépenses		(2 350,46)		(2 350,46)		
Annuel(le) : (2 350,46) \$ Électoral(e) : - \$						
Variation du financement en fonction des postes du bilan						
Augmentation (diminution) de la trésorerie	Tableau III	(3 857,98)		(3 857,98) \$	-63,0%	
Augmentation (diminution) des éléments du fonds de roulement à l'exception de la trésorerie		1 507,52		1 507,52 \$	24,6%	
Acquisition (disposition) des actifs à long terme				- \$	0,0%	
Diminution (augmentation) des emprunts à long terme				- \$	0,0%	
Financement total utilisé		6 119,30		6 119,30 \$	100%	

Déclaration de la représentante officielle ou du représentant officiel

Je déclare que tous les renseignements contenus dans ce rapport sont vrais, exacts et complets.

30.04.2026

Date

Original signé

Signature

BLOC POT

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025

TABLEAU I : REVENUS			
	Parti audité (exercice courant)		Parti audité (exercice précédent)
	\$		\$
REMBOURSEMENT DES DÉPENSES ÉLECTORALES			
<i>Avances et remboursements du directeur général des élections</i>	-		-
<i>Moins : remboursement d'avances excédentaires</i>	-		-
Total du remboursement des dépenses électorales	-		-
REVENUS AUTONOMES			
<i>Contributions</i>	1 095,00		1 237,00
<i>Adhésion (cartes de membres)</i>	215,00		455,00
<i>Revenus d'activités de financement (revenu de compensation)</i>	-		-
<i>Revenus d'activités politiques</i>	-		-
<i>Revenus accessoires</i>	-		-
<i>Remboursement de TPS et de TVQ</i>	-		-
<i>Intérêts gagnés</i>	9,73		12,63
<i>Autres revenus (préciser)</i>	-		-
<i>Autres revenus (préciser)</i>	-		-
Total des revenus autonomes	1 319,73		1 704,63
TRANSFERTS DES INSTANCES AU PARTI			
<i>Cession du remboursement des dépenses électorales</i>	-		-
<i>Autres revenus de transferts</i>	-		-
Total des transferts	-		-

TABLEAU II : DÉPENSES			
	Parti audité (exercice courant)	Parti audité Dépenses préélectorales (exercice courant)	Parti audité (exercice précédent)
	\$	\$	\$
ADMINISTRATION COURANTE			
<i>Salaires et charges sociales</i>			
<i>Direction générale et personnel d'encadrement</i>	-		-
<i>Recrutement de membres et financement</i>	-		-
<i>Personnel administratif et informatique</i>	-		-
<i>Charges sociales</i>	-		-
Total partiel	-		-
<i>Honoraires et autres rémunérations</i>			
<i>Administration</i>	814,98		1 415,51
<i>Audit</i>	4 124,13		4 988,35
<i>Juridiques</i>	-		-
<i>Autres (préciser)</i>	-		-
Total partiel	4 939,11		6 403,86
<i>Locaux et frais afférents</i>			
<i>Loyer</i>	-		-
<i>Taxes foncières et assurances</i>	-		-
<i>Entretien et réparations</i>	-		-
<i>Chauffage et électricité</i>	-		-
<i>Amortissement des bâtiments et améliorations locatives</i>	-		-
<i>Perte sur la disposition d'immobilisation</i>	-		-
Total partiel	-		-
<i>Fonctionnement</i>			
<i>Télécommunications</i>	421,67		359,84
<i>Secrétariat et frais de bureau</i>	242,24		124,72
<i>Location et entretien du matériel</i>	-		-
<i>Frais de déplacement et de représentation</i>	-		-
<i>Amortissement du mobilier et du matériel</i>	-		-
<i>Amortissement des logiciels et des sites Web</i>	-		-
Total partiel	663,91		484,56
<i>Frais financiers</i>			
<i>Intérêts sur emprunts</i>	-		-
<i>Frais de service et d'administration</i>	106,81		125,17
Total partiel	106,81		125,17
<i>Autres (préciser)</i>	-		-
Total pour l'administration courante	5 709,83		7 013,59

TABLEAU II : DÉPENSES (suite)			
	Parti audité (exercice courant)	Parti audité Dépenses préélectorales (exercice courant)	Parti audité (exercice précédent)
	\$	\$	\$
CONFECTION ET DIFFUSION DE LA PUBLICITÉ			
<i>Publicité : journaux et périodiques</i>	-	-	-
<i>Publicité : télévision</i>	-	-	-
<i>Publicité : radio</i>	-	-	-
<i>Publicité : médias sociaux et Internet</i>	-	-	-
<i>Publicité : objets, écrits ou matériel publicitaire</i>	802,21	-	1 500,00
<i>Diffusion d'un programme politique</i>	-	-	-
<i>Salaires, charges sociales et honoraires professionnels</i>	-	-	-
<i>Matériel promotionnel</i>	-	-	-
<i>Relations publiques</i>	-	-	-
<i>Autres (préciser)</i>	-	-	-
Total pour la confection et la diffusion de la publicité	802,21	-	1 500,00
RECHERCHE, COLLECTE ET ANALYSE DE DONNÉES			
<i>Sondages et études</i>	-	-	-
<i>Constitution de banques données, modélisation et optimisation des moteurs de recherche</i>	-	-	-
<i>Développement et acquisition de logiciels et sites Web</i>	-	-	-
<i>Services d'appel aux électeur(-trice)s</i>	-	-	-
<i>Autres (préciser)</i>	-	-	-
Total pour la recherche, la collecte et l'analyse de données	-	-	-
COORDINATION DE L'ACTION POLITIQUE			
<i>Rémunération : salaires, honoraires et charges sociales</i>	-	-	-
<i>Activités de financement</i>	295,83	-	-
<i>Activités politiques</i>	602,62	-	913,76
<i>Frais de participation : réunions statutaires, congrès, comités (repas, transport, etc.)</i>	-	-	-
<i>Autres (Fournitures)</i>	366,27	-	-
Total partiel	1 264,72	-	913,76
<i>Dépenses liées à la campagne à la direction</i>	-	-	-
<i>Moins : remboursement des dépenses de campagne (article 88, 9°)</i>	-	-	-
Total partiel	-	-	-
Total pour la coordination de l'action politique	1 264,72	-	913,76
TRANSFERTS DU PARTI AUX INSTANCES			
<i>Cession de la réclamation du remboursement des dépenses électorales</i>	-	-	-
<i>Autres dépenses de transferts</i>	-	-	-
Total des transferts aux entités autorisées	-	-	-
DÉPENSES AYANT TRAIT AUX ÉLECTIONS			
<i>Transferts aux agent(e)s officiel(le)s</i>	-	-	-
<i>Dépenses postélectorales</i>	-	-	-
<i>Dépenses électorales attribuables aux agent(e)s officiel(le)s</i>	-	-	-
<i>Moins : dépenses remboursées par les entreprises médiatiques</i>	-	-	-
<i>dépenses électorales remboursées par les agent(e)s officiel(le)s</i>	-	-	-
<i>fermeture du fonds électoral</i>	-	-	-
<i>Autres (préciser)</i>	-	-	-
Total des dépenses ayant trait aux élections	-	-	-
AUTRES DÉPENSES			
<i>Contributions non conformes d'un exercice précédent</i>	-	-	-
<i>Amendes et pénalités</i>	693,00	-	-
<i>Dons, cadeaux, soirées hommages, etc.</i>	-	-	-
<i>Autres (préciser)</i>	-	-	-
Total des autres dépenses	693,00	-	-
Total des dépenses du parti	8 469,76	-	9 427,35

TABLEAU III : ÉTAT DE LA TRÉSORERIE			
	Parti audité (exercice courant)		Parti audité (exercice précédent)
	\$		\$
Encaisse (découvert d'encaisse)	690,03		4 557,74
Petite caisse	5,00		5,00
Placements encaissables sur demande	497,51		487,78
Marge(s) de crédit bancaire			
Total de la trésorerie	1 192,54		5 050,52
Variation de la trésorerie			(3 857,98)

BLOC POT
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

ANNEXE 1

**Établissement financier où sont
déposées les sommes recueillies**

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT	No DE COMPTE
Caisse Desjardins du Cœur-de-l'Île	4056, Rue Molson, Montréal, H1Y 3R7	



#28062025

Parti Politique Bloc pot
Rapport : 6 juillet 2025

1360 Rue Ontario E, Montréal
Rapport d'activités de financement du 28 Juin 2025

Brunch déjeuner

Participation à 20\$, certains membres ont cotisé davantage.

Adhésion

Jean Merlier 5\$
Oscar Saravia 5\$
Julien Legrand 5\$
Charlie Girard 5\$
Total Adhésion - 20\$

Coût total

Frais Nourriture : 135,83\$ facture # 25-11
Honoraires : 160\$ facture #25-12
Total des frais : 295,83\$

Participants

Dave Lemire 50\$
Oscar Saravia 50\$
Jean-Patrick Berthiaume 50\$
Julien Legrand 20\$
Frédéric proulx 20\$
Martin Labbé 20\$
Jean Merlier 40\$
Maxime Fournier 50\$
Total contributions 300\$

Original signé

Benjamin Vachon
Rep. Officiel du Bloc Pot

Déclarations pour le rapport financier d'un parti autorisé**Signature et déclaration du représentant officiel ou de la représentante officielle**

Je, Benjamin Vachon,
Prénom Nom

représentant(e) officiel(le) du parti politique autorisé Bloc Pot,
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. La sollicitation de contributions n'a été faite que sous ma responsabilité ou par l'entremise des personnes que j'ai désignées par écrit conformément à la *Loi électorale*.
2. Toutes les contributions recueillies ont été versées par des électeurs en conformité avec les dispositions de la section II du chapitre II de la *Loi*.
3. Tous les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti sont inscrits au présent rapport.
4. Toutes les sommes recueillies pour le parti ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti et sont conformes à la *Loi*.
5. Si applicable, toutes les sommes reçues du directeur général des élections ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti.
6. Je confirme que l'allocation a servi à payer les dépenses se rapportant notamment à l'administration courante du parti, à la diffusion du programme politique, à la coordination de l'action politique des membres ou des sympathisants et aux dépenses électorales. L'allocation a également servi à rembourser le capital des emprunts (art. 83).
7. Les prêts obtenus et les cautions signées relativement à ceux-ci sont conformes à la *Loi*. Notamment, lorsque ces prêts proviennent d'un électeur, ils ont été versés à l'aide d'un chèque personnel de celui-ci, volontairement, sans compensation ni contrepartie, et ils ne feront pas l'objet d'un quelconque remboursement autrement que ce qui est prévu à l'acte d'emprunt.
8. Toutes les dépenses que j'ai faites ou autorisées, ainsi que celles du ou des délégués, le cas échéant, à l'exception des dépenses électorales, sont inscrites au rapport financier et ont été engagées conformément aux exigences de la *Loi*.
9. Toutes les sorties de fonds ont été acquittées à même le ou les comptes bancaires inscrits au présent rapport financier, à l'exception des dépenses électorales.
10. Aucune dépense n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds du parti, sous la responsabilité de la représentante officielle ou du représentant officiel.
11. Toutes les dépenses ont été engagées au prix courant du marché. De plus, un reçu de contribution a été remis pour tout bien ou service fourni gratuitement par un électeur, à l'exception du travail bénévole.
12. Les personnes ayant effectué du travail bénévole au sens de l'article 88 (1) au cours de la période l'ont fait personnellement et volontairement, et le fruit de ce travail a été fait sans compensation ni contrepartie.
13. Les renseignements contenus dans le présent rapport ainsi que ses annexes sont vrais, exacts et complets.

Original signé

le

18.03.2026

Signature de la représentante officielle ou du représentant officiel

Date

Signature et déclaration de la ou du chef de parti

Je, Jean-Patrick Berthiaume,
Prénom Nom

chef du parti politique autorisé Bloc Pot,
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. J'ai pris connaissance des règles liées au financement.
2. J'ai rappelé aux personnes autorisées à solliciter des contributions leur obligation de respecter les règles liées au financement.
3. J'ai pris connaissance des pratiques de sollicitation de mon parti et je juge qu'elles sont conformes à la *Loi*.
4. J'ai transmis à la représentante officielle ou au représentant officiel toute l'information financière lui permettant de dresser ce rapport.
5. J'ai pris connaissance du rapport et j'ai obtenu tous les éclaircissements requis sur son contenu.
6. Je prends acte de la déclaration de la représentante officielle ou du représentant officiel.
7. Je confirme qu'à ma connaissance, la représentante officielle ou le représentant officiel a réalisé son mandat conformément à la *Loi*.

Original signé

Signature de la ou du chef du parti

le

18-03-2026

Date